

concorde et l'activité. Voyons quel a été, dans cette fatale crise, le sort de Berbiche.

xxv.  
Fondation  
de la colonie  
de  
Berbiche.  
Ses malheurs  
passés;  
sa misère  
actuelle.

Cet établissement, borné à l'est par la rivière de Corentin, et à l'ouest par le territoire de Demerary, n'occupe que dix lieues de côte. Dans l'intérieur du pays, rien ne l'arrêterait jusqu'à la partie des Cordeïères, connue sous le nom de montagnes Bleues. Le grand fleuve qui lui a donné son nom, embarrassé à son embouchure par un banc de boue et de sable, n'a d'abord que quatorze ou quinze pieds de profondeur; mais il en acquiert bientôt quarante, et l'on en trouve la navigation facile jusqu'à trente-six lieues de la mer, terme des plantations les plus éloignées.

L'an 1626 vit jeter les premiers fondemens de la colonie. Comme on la formait sur une région comprise dans l'octroi de la compagnie des Indes occidentales, ce corps, alors puissant et très-protégé, se réserva quelques droits, et d'une manière plus particulière, la vente exclusive des esclaves. La culture du sucre et du rocou, dont on s'occupait uniquement, n'avait pas fait de grands progrès, lorsqu'en 1689 quelques aventuriers français ravagèrent le pays, et n'en sortirent qu'après s'être fait promettre 44,000 liv., qui ne furent jamais payées. Des Français firent encore, en 1712, une invasion dans la colonie. Afin d'échapper au pillage et pour être débarrassés de ces étrangers, les habitans s'engagèrent à donner 660,000 liv. Les noirs, le sucre, les provisions

qu'on livra, montèrent à 28,654 liv. 4 sous. Le reste devait être acquitté en Europe par les propriétaires des habitations, tous de la province de Zélande. Soit impuissance, soit raison, ils se refusèrent à un engagement pris sans leur aveu. Trois riches particuliers d'Amsterdam remplirent cette obligation et devinrent seuls maîtres de Berbiche.

Leur conduite fut sage et mesurée. Ils rétablirent les anciennes plantations; ils introduisirent un meilleur esprit parmi ceux qui les exploitaient; ils ajoutèrent la culture du cacao à celles qui étaient déjà connues; mais leurs capitaux ne suffisaient pas pour élever la colonie au degré de prospérité dont elle paraissait susceptible. 7,040,000 liv. furent jugées nécessaires pour ce grand objet, et il fut créé seize cents actions de 4,400 liv. chacune. On n'en put placer que neuf cent quarante-une, sur lesquelles même les acquéreurs ne fournirent que 42 pour cent. Ainsi le nouveau capital se trouva réduit à 1,573,352 liv., dont il fallut donner 1,320,000 liv. à l'ancienne société, qui cédait toutes ses propriétés; de sorte qu'il ne resta en argent que 273,352 livres.

C'était bien peu pour la fin qu'on s'était proposée. Les intéressés en étaient eux-mêmes si convaincus, qu'en 1730 ils demandèrent que tout sujet de l'état fût autorisé à naviguer et à s'établir à Berbiche, à condition qu'il paierait, en Amérique, 6 liv. de capitation pour chaque blanc et

pour chaque noir qu'il placerait sur son habitation; 55 liv. par plantation pour la contribution ecclésiastique; deux et demi pour cent pour toutes les marchandises qui entreraient dans la colonie, ou pour les denrées qui en sortiraient; et en Europe, 3 liv. par tonneau de tout ce qu'il tirerait des ports de la république, et 3 liv. par tonneau de tout ce qu'il y enverrait. Moyennant ces redevances, la société s'engageait à faire toutes les dépenses que le gouvernement, la défense, la police et la justice de cet établissement exigeraient. Les états-généraux jugèrent ce plan utile, et ils lui donnèrent la sanction des lois par un décret du 6 décembre 1732.

Une fermentation assez vive fut l'heureuse suite de ce nouvel ordre de choses. Tout prospérait, lorsqu'en 1756, les blancs, et les blancs seulement, furent attaqués d'une épidémie qui dura sept ans, et en fit périr le plus grand nombre. L'état de faiblesse où cette calamité avait réduit Berbiche enhardit, en 1763, les esclaves à se révolter. A la première nouvelle du soulèvement, vingt soldats et quelques colons, échappés à la contagion, se réfugièrent dans quatre navires qui étaient dans la rivière, et bientôt après dans une redoute, bâtie près de l'Océan. Les secours qu'on leur envoie de tous côtés, les mettent enfin en état de retourner dans leurs plantations, et même de réduire les nègres; mais ils ne règnent plus que sur des décombres ou sur des cadavres.

La société ruinée, comme les habitans, est réduite à demander huit pour cent à ses actionnaires, ce qui lui donne 330,000 liv., et à en emprunter 1,100,000 liv. de la province de Hollande, à un intérêt de deux et demi pour cent. Ces sommes ne lui suffisant pas encore pour remplir ses obligations, elle obtient, en 1774, de la république, que les impôts perçus jusqu'à cette époque seront doublés dans la suite. Les nouvelles taxes jettent dans le désespoir le colon déjà trop découragé par la perte totale de ses cacaoyers, et par la baisse énorme de son café. Aussi cet établissement, sur lequel on avait fondé de si grandes espérances, ne fait-il que rétrograder.

La colonie ne compte que cent quatre plantations, la plupart peu considérables, semées de loin en loin sur les bords de la rivière de Berbiche, ou sur celle de Canje, qui se jette dans la première, à trois lieues de la mer. On y voit sept mille esclaves de tout âge et de tout sexe, et deux cent cinquante blancs, sans compter les soldats, qui devraient former le même nombre. Ce qui y est annuellement recueilli de café, de sucre, de coton, est porté par quatre ou cinq navires dans la métropole, où il n'est pas vendu au-dessus d'un million ou douze cent mille livres. Sur ce produit, il faudrait prendre un intérêt de six pour cent que les colons se sont engagés à payer pour environ 1,760,000 liv. qu'ils

ont empruntées ; mais c'est une obligation qu'ils sont dans l'impuissance de remplir. Il faut que les prêteurs se contentent de quatre, de trois, de deux. Plusieurs même ne reçoivent rien.

Quoique, suivant les calculs remis, en 1772, aux états-généraux, les dépenses annuelles de souveraineté ne passent pas, en Europe et en Amérique, 190,564 liv., la société n'en est pas moins dans une situation désespérée. Depuis 1720 jusqu'en 1763, les dividendes réunis ne se sont élevés qu'à 61 pour cent, ce qui ne fait, année commune, que  $1\frac{18}{43}$ . Après cette époque, il n'y a plus eu de répartition. Aussi les actions, qui ont coûté 2,200 liv. chacune, n'ont-elles plus de cours ; on n'en trouverait pas 110 liv. Il faut se former une autre idée de la colonie d'Essequibo.

xxvi.  
Ancienneté  
de la colonie  
d'Essequibo.  
Comment  
elle a pu  
prosperer,  
après avoir  
langui très-  
long-temps.

Cette rivière, éloignée de vingt lieues de celle de Berbiche, fixa la première les Hollandais, qui, comme d'autres Européens, remplissaient, vers la fin du seizième siècle, la Guiane de leurs brigandages, dans l'espérance d'y trouver de l'or. On ignore précisément à quelle époque ils se fixèrent à Essequibo ; mais il est prouvé que les Espagnols les en chassèrent en 1595.

Ces républicains étaient retournés à leur poste, puisqu'en 1666, ils en furent expulsés de nouveau par les Anglais, qui eux-mêmes ne purent pas s'y soutenir un an entier. Cet établissement, qui avait été toujours peu de chose, ne fut rien

après la reprise de possession. En 1740, ses productions ne formaient pas la cargaison d'un seul navire.

Deux ou trois ans après, quelques colons d'Essequibo jetèrent les yeux sur la rivière très-voisine de Demerary. Les bords s'en trouvèrent très-fertiles, et cette découverte eut des suites favorables.

Depuis quelque temps, les défrichemens étaient suspendus à Surinam par la guerre sanglante et ruineuse qu'il soutenait contre les nègres attroupés dans les bois. Berbiche de son côté était agité par la révolte de ses esclaves. La compagnie des Indes occidentales saisit ce moment propice, pour appeler à sa concession des hommes entreprenans de toutes les nations. Ceux qui y arrivaient avec un commencement de fortune, recevaient gratuitement un terrain avec quelques encouragemens. Ils étaient même assurés, après leurs premiers travaux, d'obtenir en prêt et à des conditions modérées, la valeur des trois cinquièmes des établissemens qu'ils auraient formés. Cet arrangement devint une source féconde d'industrie, d'activité et d'économie. En 1769, on comptait déjà sur les rives du Demerary cent trente habitations, où le sucre, le café, le coton étaient cultivés avec succès. Le nombre des plantations s'est accru depuis cette époque, et il doit beaucoup augmenter encore.

Tel est l'état des trois colonies que les Hollan-